Agenda 2000: perspectives financières 2000-2006, accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire

1998/2064(ACI) - 11/03/1996

Le Conseil a pris note des informations fournies par le Commissaire LIIKANEN en ce qui concerne l'actualisation de la programmation financière de son Institution concernant les catégories 3 (dépenses pour les politiques internes) et 4 (dépenses pour les actions extérieures des perspectives financières. Il s'agit d'informations préliminaires précédant la présentation par la Commission de l'avant-projet du budget 1997 et le Trilogue sur les priorités budgétaires, prévu pour le 16 avril prochain. Ces informations ont été demandées par certains Etats membres suite aux conclusions portant sur la programmation financière que le Conseil a adoptées le 19 juin 1995. Dans ce contexte, le Conseil a évoqué également la question d'une révision des perspectives financières pour 1997.